SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 14-SCE-40

concernant la fermeture de programmes de certificat et de baccalauréat.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatorzième réunion le mercredi 21 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4 du *Règlement général 1. Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche* précisant les pouvoirs et responsabilités de la Commission des études ;

ATTENDU l'article 46 du *Règlement général 2. Les études de premier cycle* concernant la suppression de programmes ;

ATTENDU qu'il n'y a aucun étudiant inscrit à l'un ou l'autre de ces programmes;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jacques-André Lequin
appuyée par monsieur Serge Gagnon

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant la fermeture des programmes suivants :

- Certificat en archivistique - 4259 ;
- Certificat en application pédagogique de l'ordinateur - 4261 ;
- Baccalauréat en sciences de l'éducation – 7745 ;
- Baccalauréat d'enseignement en administration – 7768.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Évelyne Fortin

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 14-SCE-41

concernant la fermeture du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative - 3653.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatorzième réunion le mercredi 21 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4 du *Règlement général 1. Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche* précisant les pouvoirs et responsabilités de la Commission des études ;

ATTENDU l'article 46 du *Règlement général 2. Les études de premier cycle* concernant la suppression de programmes ;

ATTENDU qu'il n'y a aucun étudiant inscrit à ce programme;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Madeleine Lussier
appuyée par madame Francine Sinclair

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant la fermeture du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative - 3653.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Évelyne Fortin

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 14-SCE-42

concernant le projet de programme de Majeure en communication.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatorzième réunion le mercredi 21 janvier 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 262 adoptée lors de la 89e réunion de l'Assemblée départementale de travail social et des sciences sociales tenue le 3 novembre 2003 et adoptant les descripteurs des nouveaux cours;

ATTENDU le dossier de projet ;

ATTENDU les descripteurs de cours proposés ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Daniel Tremblay, directeur du Module des sciences sociales;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Denyse Côté
appuyée par madame Francine Sinclair

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER à la Commission des études un avis favorable concernant le projet de programme de Majeure en communication.

DE RECOMMANDER à la Commission des études de mandater le doyen des études afin d'assurer les concordances requises et nécessaires avec les programmes de premier cycle offerts par notre Établissement s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Évelyne Fortin